

**Dossier d'habilitation, de renouvellement et de bilan
Diplôme d'Université**

Intitulé :	Diplôme Inter Universitaire des actes de dermatologie esthétique (injections, peelings, lasers...) : règles de l'art et vigilance
Domaine :	
Niveau du diplôme :	
Niveau requis :	
Durée de la formation :	1 an
Formation diplômante :	
Année d'ouverture :	2001
Année d'échéance :	

I - Fiche d'identité de la formation

1 – Responsables

Responsable(s) de la formation :

Nom, prénom	Qualité	CNU/champ disciplinaire	E-mail professionnel
Gérard GUILLET	PU-PH	Dermatologie	Gerard.guillet@univ-poitiers.fr

Autres responsable(s) de la formation :

Nom, prénom	Responsabilité	E-mail professionnel
Philippe SAIAG	PU-PH Coresponsable du diplôme pour l'Université de Versailles	@univ-poitiers.fr
		@univ-poitiers.fr
		@univ-poitiers.fr

2 – Références institutionnelles

UFR, école ou institut :
Localisations des enseignements (citer toutes les localisations envisagées) : Universités de Poitiers et Paris-Versailles

Partenariats locaux, nationaux ou internationaux, co-habilitation, co-diplomation, délocalisation à l'étranger :

Date et avis du Conseil de Faculté, d'Ecole ou d'Institut : 19/04/2012

Date et avis du CEVU :

Date et avis du CA :

 En cas de renouvellement, préciser la date de création initiale (*vote CA*) : 2001

3 – Type de diplôme et effectifs attendus (cocher les cases correspondantes)

Type de formation	Oui / Non	Effectif attendu
Formation initiale		10
Formation continue		10
A distance		

II – Objectifs et contexte de la formation

1. Objectifs pédagogiques

a – Objectifs scientifiques (connaissances) : Plus de 1300 dermatologues injectent régulièrement des produits de comblement et près de 1000 injectent de la toxine botulinique. En France on a dénombré en 2011 plus de 84400 injections d'HA, plus de 81000 injections de toxine botulinique plus de 21000 lipofilling, plus de 11000 séances de lasers épilatoires et plus de 12000 procédures de réjuvenation par flash lampes. Les effets secondaires et les accidents causés par ces techniques esthétiques sont un motif grandissant de consultation de dermatologie remboursées par la sécurité sociale. Cette nouvelle activité médicale coûte trop d'argent à la sécurité sociale déjà déficitaire. Seul un enseignement rigoureux centré sur les vigilances peut limiter ce genre de problèmes.

b – Objectifs professionnels (compétences) : L'enseignement aborde la description de l'accident, son analyse, son explication physiopathologique afin d'en tirer la conclusion : "comment l'éviter?"

2. Place de la formation dans l'offre de l'établissement, articulation avec les autres formations

Ce diplôme s'articule avec la formation de spécialité de dermatologie, de chirurgie plastique et d'angéiologie.

3. Partenariats

III – Organisation de la formation

1 - Contenus et types d'enseignement

Volume horaire global pour un étudiant pour ce diplôme : 188 heures

Dont :

- cours : 108 heures
- TD : 80 heures
- TP : 0 heures
- Travail personnel : heures
- stage : heures (base : 35h/semaine)

Précisions sur les contenus et articulation : 4 modules de 3 jours, 27h par module.

Précisions sur le stage et articulation avec la formation (justifier la présence d'un stage dans la maquette) : Apprentissage des actes esthétiques, lasers, injections, peelings sur des patients dans les centres médicaux sous la responsabilité des enseignants.

a – Intervenants académiques :

Nom et qualité des enseignants	Section CNU/champs disciplinaire	Nom et qualité des enseignants	Section CNU/champs disciplinaire
Dr Isabelle Catoni, dermatologue (Paris)	Dermatologie		
Pr Philippe SAiAG, dermatologue (UFR Paris-Ile de France)	Dermatologie		
Pr Gérard GUILLET, dermatologue (Poitiers)	Dermatologie		
Pr Jean-Yves DEVAUX Biophysique(UFR P;M Curie paris)	Biophysique		
Pr Bernard LEVY Explor fonctionnelle UFR Diderot Paris 7)e	Expl;. fonction		
Pr Thierry PASSERON UFR Médecine Nice	Dermatologie		
Dr Catherine PICARD-DAHAN UFR Diderot Paris 7)e	Dermatologie		
Dr Michel WASSEF Anatomopathologie-UFR Paris 7	Anatomopathologie		
Dr Philippe BLANCHEMAISON Paris	Angéiologie		

b - Participation de professionnels à la conception des programmes et aux enseignements :

Nom prénom	Fonction	Entreprise	Secteur activité entreprise	Heures effectuées

3. Publics concernés

– Conditions d'admission : Docteur en médecine titulaire du DES de Dermatologie, Angéiologie ou Chirurgie réparatrice , et DES en formation dans ces disciplines,

– Origine des étudiants : Français ou étranger

4 – Contenu de la formation et contrôles des connaissances et des compétences

Module ou enseignement	Volume horaire effectif annuel pour l'étudiant				MCC		
	CM	TD	TP	Encadr. étudiant	Type d'épreuve (CC, CT)	Modalités des épreuves (écrit, oral, dossier...)	Nombre d'épreuves du module / enseignement
Quatre modules de 3 jours consécutifs (vendredi-samedi-Dimanche)	108					écrit	1

IV – Financement

1. Effectifs

Effectif minimal permettant d'atteindre l'autofinancement et en-dessous duquel la formation ne peut ouvrir : 6

2. Tarifs proposés (doit être développé à l'aide de la fiche financière Annexe A)

Type de formation	Droits universitaires (1)	Droits complémentaires (2)	Total frais d'inscription
Formation initiale	249,57	900	1149,57
Formation continue financée par un organisme	249,57	1500	1749,57
Formation continue non financée par un organisme	249,57	990	1239,57
A distance			

(1) Montant des droits nationaux selon le niveau du diplôme et l'année de référence de création du DU

(2) Montant des droits complémentaires par étudiant impliqués par l'obligation d'équilibre recettes / dépenses.